

Stage N°R63AL00043 - Session N°2024-00001

Bien-être animal des ongulés domestiques : transport longue durée sur le territoire national

Du 30/10/2024 au 30/10/2024 (1 jour)

Lieu de formation : 69 LYON CEDEX 03 - DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes (site de Lyon)

Organisateur : DRFC Auvergne-Rhône-Alpes

Public visé :

Tout agent impliqué dans le contrôle au chargement et en cours de transport en DDecPP et SRAL, à l'exclusion de la certification aux échanges ou l'exportation

Objectifs :

Échanges sur les pratiques d'inspections relatives aux contrôles de la protection des animaux en cours de transport de longue durée sur le territoire national , et sur les suites à donner en cas de non conformité.

Contenu :

Transport longue durée d'ongulés domestiques sur le territoire national , vers un autre élevage français ou un abattoir - échanges autour des attendus du règlement n° 1/2005 relatif à la protection animale en cours de transport :

- que faire en inspection physique, lors du chargement/déchargement et en cours de transport,
- quelles sont les suites à donner en cas de constat de non conformité.

Le formateur sélectionnera 2 ou 3 cas pratiques transmis par les participants.

Pré-requis :

Connaître :!N! - le règlement (CE) 1/2005,!N! - l'instruction technique DGAL/SDSPA/2020-116 Transports des animaux vivants - Programmation des contrôles,!N! - l'arrêté ministériel du 22/07/2019 restreignant le transport routier d'animaux vertébrés terrestres vivants durant les épisodes caniculaires.

Intervenants :

Benjamin Lochet DGAL | BBEA | Personne Ressource Transport ,
et inspecteur en charge du point de sortie de l'union européenne des animaux vivants DDPP 34 | Unité Territoriale de Sète

Nombre de places disponibles : 16

Période d'inscription : du 18/06/2024 au 21/08/2024

Contact : SABIN Francis - francis.sabin@agriculture.gouv.fr